

## Les Conférences dans les entreprises

Action Innocence peut aussi intervenir en entreprise, pour informer leurs salariés qui en tant que parents sont intéressés par la question de la protection de leur enfant face aux risques liés à l'usage d'internet.

Module	Contenu	Coût
<b>« Les enfants et internet » (2h)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les véritables activités des enfants sur Internet.</li><li>▪ La cybercriminalité et les différents risques pour les mineurs.</li><li>▪ Les données personnelles.</li><li>▪ La cyberdépendance.</li><li>▪ Les incitations dangereuses.</li><li>▪ Les mauvaises rencontres.</li><li>▪ Les conseils pour une navigation sereine.</li><li>▪ Faire un signalement de site illicite.</li></ul>	<p><b><u>Prestation à la charge de l'organisateur :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Conférence = 500€</b></li><li>• <b>Transports</b></li></ul> <p><i>En Ile-de-France : forfait de 10 € par jour et par intervenant.</i></p> <p><i>En province = prise en charge des frais de transports (train, avion), d'hébergement et de repas.</i></p>